



DREAL Aquitaine - SPREB
M. Jacques Quinio
Cité Administrative BP 55
Rue Jules Ferry
33 090 BORDEAUX Cedex

Mérignac, le 2 décembre 2015

Objet : Dossier de demande de dérogation au titre de la destruction d'habitats d'oiseaux forestiers
Lettre d'engagement

Cher Monsieur,

Dans le cadre du projet d'aménagement Vert Castel 2 à Mérignac, nous avons déposé en juillet 2015 un dossier demande de dérogation pour capture et déplacement d'amphibiens en phase travaux auquel nous avons apporté des compléments le 2 novembre 2015.

Dans votre courrier du 26 novembre 2015, vous nous invitez à mettre en œuvre une mesure compensatoire supplémentaire au titre de la destruction d'habitats d'oiseaux forestiers.

Dans ce cadre, nous nous sommes rapprochés du Groupement des Propriétaires Forestiers du Médoc afin de trouver une solution compensatoire satisfaisante et je vous informe que nous travaillons actuellement à la sécurisation foncière de 15 hectares de feuillus mûres sur dix ans, situés à proximité du boisement compensateur mis en œuvre dans le cadre du défrichement.

Dès la semaine prochaine, nous serons en mesure de vous soumettre un CERFA de demande de dérogation pour la destruction de sites de repos et de reproductions accompagné d'un dossier de compensation composé d'un plan de situation et d'un projet de convention précisant le plan de gestion et le coût de la mesure compensatoire.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Marie Bares

